



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE

Le Préfet

Évreux, le 10 mai 2019

Le préfet de l'Eure

à

**Mesdames et Messieurs les membres
de la Commission départementale
de coopération intercommunale (CDCI)**

OBJET : Convocation de la CDCI plénière.

Je vous invite à participer à une réunion de la commission départementale de coopération intercommunale *en formation plénière*. Celle-ci se tiendra :

**le vendredi 14 juin 2019 à 15h00,
à la préfecture, salle Claude Monet.**

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1 – Approbation du compte-rendu de la séance du 19 novembre 2018 ;
- 2 – Élection d'un membre à la commission restreinte (collège des représentants des communes) ;
- 3 – Avis sur la fusion de la communauté d'agglomération Seine Eure et de la communauté de communes Eure Madrie Seine ;
- 4 – Avis sur la fusion du syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Beuzeville et du syndicat d'adduction d'eau potable de Corneilles, Lieuvain, Thiberville ;
- 5 – Avis sur la création du syndicat mixte de préfiguration d'une gouvernance sur l'Axe Seine Normand.

Un dossier contenant la présentation des points inscrits à l'ordre du jour vous sera adressé cinq jours au moins avant la tenue de cette réunion.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence auprès du secrétariat de la CDCI par téléphone (02.32.78.26.05) ou par courrier électronique (pref-drcl-intercommunalite@eure.gouv.fr) pour le 4 juin 2019 au plus tard.

Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette séance, je vous rappelle que vous pouvez donner pouvoir écrit à un autre membre de la CDCI, à condition qu'il appartienne au même collège.

Thierry COUDERT